

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin

**Nombre de Membres**

**EN EXERCICE : 13**

**PRESENTS : 8**

**VOTANTS : 11**

*Le vingt mai deux mille vingt-six, le Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Salle du Conseil de la Mairie de Pélussin*

**PRESENTS (8) :** Mme Agnès BOISSOUT, Mme Laurence CONSTANTIN, Mme Aurélie MOUTON-LADAVIÈRE, M. Stéphane TARIN (élus), Mme Josiane BONZI (Club de Loisirs du 3<sup>ème</sup> âge), Mme Elyane LABROSSE (Pilat Prévention Santé), M. Jean-Noël VANEL (ADMR), Mme Marie-Noëlle CARADOT (L'Âge d'Or)

**EXCUSÉS (3) :** M. André BOUCHER (élu) a donné pouvoir à Laurence CONSTANTIN, Mme Maud GARON (élu) a donné pouvoir à Agnès BOISSOUT, Mme Claudine VENARD (Secours catholique) a donné son pouvoir à Elyane LABROSSE

**ABSENTS (2) :** Mme Muriel REBER (élu), M. Jean-Pierre GRANDSEIGNE (Les Restos du Cœur)

**Secrétaire élu(e) pour la durée de la session :** Agnès BOISSOUT

**Convocation :** 12 mai 2026

\*\*\*\*\*

**OBJET :2026-010**

**AIDE  
EXCEPTIONNELLE  
France ALZHEIMER  
-  
APPROBATION**

Agnès BOISSOUT, adjointe aux affaires sociales, explique à l'assemblée que le C.C.A.S. de Pélussin est sollicité par l'antenne de Chavanay de France Alzheimer pour une aide financière pour combler leur déficit de 650 €. L'ensemble des communes du secteur ont été sollicitées. Cette antenne finance de nombreuses actions tant pour les malades que pour les familles. Mme Agnès BOISSOUT demande au C.C.A.S. d'accepter le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 €.

*Après délibération et à l'unanimité,*

*les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :*

- **Approuvent** l'attribution d'une aide exceptionnelle d'un montant de 100 €uros à l'antenne locale de France Alzheimer.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.  
POUR COPIE CONFORME.

Fait à Pélussin le 28 mai 2026,  
André BOUCHER, Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264203621-20260520-2026-010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026  
Publication : 01/06/2026